

# Rapport sur un manquement aux pratiques de prévention et de contrôle des infections

## CareMedics McArthur

### Rapport préliminaire

#### Établissement visé par l'enquête

CareMedics McArthur  
311, av. McArthur  
Unité n° 103  
Ottawa (Ontario)  
K1L 8M3

#### Type d'établissement

Clinique médicale

#### Date à laquelle le conseil de santé a été informé du manquement possible

2018-07-25

#### Date de publication du rapport préliminaire

2018-08-22

#### Date de mise à jour du rapport préliminaire

S.O.

#### De quelle façon le manquement a-t-il été repéré?

En réponse à une plainte du public concernant les pratiques de prévention et de contrôle des infections (PCI) dans une clinique connexe. SPO a inspecté ces locaux et déterminé qu'il y avait un manquement aux pratiques de PCI.

#### Brève description du manquement

Retraitement du matériel médical réutilisable

- Autoclave : absence de documentation pour la surveillance du temps, de la température et de la pression de l'autoclave; aucun dossier sur l'entretien de l'autoclave;
- Aucune vérification du fonctionnement de l'autoclave à l'aide d'indicateurs biologiques.

Les politiques et les procédures

- Absence de politiques et de procédures en matière de pratiques de PCI

## Enquête sur le manquement

**Le manquement était-il lié à un membre d'un ordre de réglementation?**

Oui

**Si oui, le cas a-t-il été signalé à l'ordre de réglementation?**

L'Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario

**Des mesures correctives ont-elles été recommandées ou mises en œuvre?**

Oui

**Veillez fournir plus de détails**

Retraitement du matériel médical réutilisable

- Remplacer l'autoclave par un modèle permettant de surveiller et d'imprimer les paramètres physiques de temps, de pression et de température.
- Une fois le nouvel autoclave installé, effectuer les étapes nécessaires pour qu'il réponde aux normes avant son utilisation et fournir à SPO la preuve indiquant que les normes sont respectées.
- Retraiter tout le matériel médical réutilisable, avant de l'utiliser, à l'aide du nouvel autoclave.
- Tout le matériel médical réutilisable retraité doit être emballé pour la stérilisation et stocké conformément aux pratiques exemplaires actuelles
- Les indicateurs biologiques doivent être utilisés avec un cycle (chaque type de cycle) chaque jour que l'autoclave est utilisé.
- L'autoclave doit être entretenu régulièrement selon les instructions du fabricant.

Les politiques et les procédures

- Politiques et procédures de PCQ écrites complètes, basées sur les plus récentes pratiques exemplaires.

Éducation

- Veiller à ce que tout le personnel effectue les modules de formation en ligne portant sur les compétences de base en matière de PCI pour le cabinet et en clinique ainsi que les modules *Retraitement en milieu de soins de santé communautaires*, offerts par Santé publique Ontario, et fournir un certificat d'achèvement

## Date à laquelle toute directive ou tout ordre a été donné au propriétaire ou à l'exploitant (le cas échéant)

- Une directive écrite de cesser toutes les interventions médicales nécessitant l'utilisation de matériel réutilisable a été donnée et reçue par le propriétaire et le personnel de la clinique le 25 juillet 2018.

## Commentaires concernant le rapport préliminaire et coordonnées

### Commentaires supplémentaires

S.O.

### Si vous avez d'autres questions, communiquez avec :

**Titre :** Kathryn Downey, Santé publique Ottawa

**Courriel :** [IPAC/PCI@ottawa.ca](mailto:IPAC/PCI@ottawa.ca)

**Numéro de téléphone :** 613-580-2424, poste 26325

Pour vous tenir au courant de l'enquête, consultez régulièrement le présent rapport.

Les résultats des inspections de routine sont publiés sur le [site Web de divulgation de Santé publique Ottawa](#).

## Production du rapport final

### Date de publication du rapport final

### Date de mise à jour du rapport final

2018-10-18

### Date de confirmation où toutes les mesures correctives ont été prises

2018-10-18

### Brève description des mesures correctives prises

Retraitement du matériel médical réutilisable

- Le nouvel autoclave a satisfait aux normes de qualité le 3 août 2018.
- Un registre de stérilisation a été créé.
- Les interventions médicales nécessitant l'utilisation de matériel réutilisable ont pu reprendre le 3 août 2018.

Politiques et procédures

- Des politiques et procédures en matière de retraitement, d'équipement de protection individuel (EPI) et d'hygiène des mains ont été créées le 1<sup>er</sup> août 2018.

## Formation

- La formation du personnel a été effectuée conformément aux recommandations de Santé publique Ottawa.

## Commentaires concernant le rapport final et coordonnées

### Commentaires supplémentaires

### Si vous avez d'autres questions, communiquez avec :

**Nom :**

**Titre :**

**Adresse de courriel :**

**Téléphone : 613-580-6744**